

[EN CLAIR]

ÉVOLUTION DE LA COOPERATION FRANCO-
ALLEMANDE EN MATIERE D'ARMEMENT



Par Annaëlle Milano



LES JEUNES
IHEDN

À PROPOS DE L'ARTICLE

Adulée, rêvée, parfois décriée, la coopération franco-allemande en matière d'armement est un sujet qui ne cesse de diviser et de faire parler. Cet article revient sur ses débuts et tente de comprendre pourquoi cette coopération si significative serait en réalité un mirage complexe, qui peut vaciller à tout instant.

À PROPOS DE L'AUTRICE



Annaëlle Milano est étudiante en 2^e année de Commerce à MBS *School of Business* et membre du Comité Europe, c'est avec passion et avidité que j'écris sur ces sujets.

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.

Une évolution graduelle qui indiquait déjà les prémices d'une mésentente

Janvier 1963. Dans un monde polarisé marqué par la fin de la guerre en Europe et les débuts de l'Union Européenne, une alliance outre-Rhin paraît nécessaire et judicieuse pour bâtir les fondations d'un organe commun. Accord historique post seconde guerre mondiale, le général de Gaulle et le chancelier allemand Adenauer signent le début d'une coopération d'armement et de défense entre les deux nations. Embryon à l'état de papier, sans réel projet ni ligne conductrice, cet accord pose néanmoins les bases d'une entente cordiale sur le sujet. Depuis lors, cette coopération s'est vue confirmée et renouvelée par la signature du traité de coopération et d'intégration franco-allemand par le président Emmanuel Macron et la chancelière Angela Merkel, le 22 janvier 2019 à Aix-la-Chapelle, ainsi que par de nombreux projets communs. Revenons rapidement sur cette chronologie pour tenter de comprendre la nature de la coopération franco-allemande.

Initiés conjointement par la France et l'Allemagne, des projets de type aéronautiques marquent le début de la coopération à partir des années 60. On peut notamment évoquer le projet *Alphajet*¹ ou l'*European Fighter Aircraft*, rapidement délaissé par la France pour le Rafale². On voit déjà dans ces prémices la stratégie politique française d'indépendance militaire, envers et contre tout. Entre les années 1980 et 1990 un véritable renforcement institutionnel s'établit, avec la création du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS)³.

¹ WALTER, Éric. « Alpha Jet : un biréacteur franco-allemand au service des forces aériennes ». *Novae Recrute* [en ligne], 26 mars 2024 [consulté le 02/03/2025]. Disponible sur : <https://www.novae-recrute.com/actualites/alphajet-un-bireacteur-franco-allemand-au-service-des-forces-aeriennes>.

² DROIT, Yohan. « L'European Fighter Aircraft : le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne 1978-1985 ». *Histoire, économie & société* [en ligne], vol. 29, no. 4, 2010, pp. 103-116. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2010-4-page-103?lang=fr>.

³ « Le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) » [en ligne]. *Portail franco-allemand* [consulté le 23/02/2025]. Disponible sur : <https://france-allemande.fr/fr/le-couple-franco-allemand/cooperation-institutionnelle/structures-de-concertation/le-conseil-franco->

Institué par le Protocole additionnel du 22 janvier 1988 au Traité de l'Élysée, le CFADS est conçu à l'origine pour de meilleures relations et une harmonisation franco-allemande sur le domaine de la politique de défense et de sécurité. Peu voire mal utilisé, il fait aujourd'hui partie de la vaste tentative de l'Union Européenne d'harmoniser sa politique de défense, sans réel succès. À partir des années 90, la réunification allemande impose de nouvelles formes de coopération, avec la création de différentes institutions comme la Brigade Franco-Allemande (BFA), l'Eurocorps ou encore l'école franco-allemande du Tigre (EFA)⁴. Ils constituent des organes essentiels venant ancrer un peu plus la coopération frontalière, mais aussi entre pays membres. Depuis 2010 de nouvelles perspectives apparaissent. Entre autres, le *Main Ground Combat System* (MGCS) ou « Système principal de combat terrestre », initié en 2017, est un programme d'armement visant à remplacer les chars Leopard 2 allemands et les chars Leclerc français. Initié conjointement par la France et l'Allemagne, il prévoit de révolutionner le paysage des chars de combat à l'horizon 2040-2045, grâce à l'alliance KMW - NEXTER, devenue aujourd'hui KNDNS. De cette alliance découlent de nombreux programmes, liés *de facto* au MGCS et destinés à renforcer la souveraineté militaire de l'Europe, comme le CIFS, *Common Indirect Fire System* ou « Système commun de tir indirect » - programme d'artillerie servant principalement à remplacer à terme les canons Caesar français et les PzH 2000 allemands. On pourrait également évoquer le SCAF ou Système de combat aérien du futur, initié également en 2017 et porté par Dassault, Airbus Defence and Space, Safran, Thales, MUT Aeor Engines et MBDA. Programme ambitieux, il prévoit, au-delà du développement de nouveaux avions de combats européens et

⁴ « Sécurité et défense » [en ligne]. *Portail franco-allemand* [consulté le 23/02/2025]. Disponible sur : <https://france-allemande.fr/fr/politique-economie-developpement-durable/les-politiques-de-cooperation/securite-et-defense>.

d'aéronefs téléguidés, une véritable capacité de combat collaboratif, qui devrait entrer en service à l'horizon 2040.

Un désaccord profond de nature stratégique

Si l'entente cordiale entre les deux nations n'est pas à remettre en cause, il est un problème largement sous-estimé de chaque côté du Rhin : celui d'une méésentente stratégique. Récemment, l'achat de F-35 par l'Allemagne est venu raviver cette problématique, visible depuis de nombreuses années, si ce n'est depuis le début.

Côté français, la BITD (base industrielle et technologique de défense) est vue comme une industrie à part entière et essentielle. Par conséquent ses ambitions sur le plan industriel se résument à une préservation et au développement de l'autonomie stratégique française et européenne. Dans son discours du 7 février 2020 sur la stratégie de défense et de dissuasion⁵, le président Emmanuel Macron insiste une nouvelle fois sur la stratégie mise en place : celle de maintenir une industrie de défense forte et indépendante, qui permet de conserver l'autonomie stratégique française. Cela s'inscrit dans une longue tradition française, instaurée par le général de Gaulle à partir de 1958, qui se traduit par l'idée d'un triptyque « indépendance, dissuasion, conscription »⁶. Dès lors, les ambitions en matière de défense n'ont cessé de se baser sur cette politique, bien qu'elles se soient adaptées à l'évolution du monde actuel. En 2024, le pays campe sur ses positions, en affirmant qu'une indépendance stratégique nationale ne peut qu'être un avantage pour une future indépendance stratégique européenne.

⁵ MACRON, Emmanuel. *Discours du Président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27ème promotion de l'école de guerre* [Discours]. Paris, France, 7 février 2020. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/07/discours-du-president-emmanuel-macron-sur-la-strategie-de-defense-et-de-dissuasion-devant-les-stagiaires-de-la-27eme-promotion-de-lecole-de-guerre>.

⁶ GAUTIER, Louis. *La défense et les moyens de l'indépendance stratégique : hommes, industrie et capacités* [Discours]. Paris, France, 12 janvier 2017. Disponible sur : <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/la-defense-et-les-moyens-de-lindependance-strategique-hommes-industrie-et-capacites>.

Outre-Rhin, une certaine culture de la retenue s'impose. En raison du passé militaire de l'Allemagne le pays cultive cette stratégie militaire, qui implique notamment un frein dans les dépenses liées à la défense et l'absence de volonté de faire usage de sa force militaire, remplacée de préférence par des opérations civiles. Si en théorie les volontés allemandes tendent à évoluer sur ce sujet depuis le début de la guerre en Ukraine, en pratique le pays continue d'appliquer cette culture si profondément ancrée. Du point de vue de sa BITD, cette dernière n'est pas distinguée des autres activités industrielles du pays, peu mise en avant et surtout moins innovante que sa voisine française. Ses ambitions divergent de celles de la France, puisque le pays cherche avant tout à renforcer la montée en compétence de son industrie militaire et civile. Du point de vue de l'autonomie stratégique, l'Allemagne n'y voit qu'une possibilité récente d'accroissement relatif, permettant de se sortir légèrement de sa dépendance américaine.

D'aucuns pourraient penser qu'une mésentente de ce type n'a que peu d'impact sur le bon déroulement de la coopération. Cependant cela compromet de manière sérieuse le développement des projets. Entre accumulation de retards, suppression de programmes, problèmes concernant la propriété intellectuelle ou sur le sujet de l'exportation, il est quelquefois difficile de s'y retrouver. Les difficultés s'accumulent pour les entreprises, alors même que les États se préparent à une possible escalade du conflit aux portes de leurs frontières, le fameux « horizon 2030 » français.

Les États-Unis, source de tensions et de désaccords majeurs

C'est un sujet, que l'on ne saurait oublier dans la conjoncture actuelle et qui vient renforcer les désaccords de nature stratégique entre la France et l'Allemagne : le rôle prépondérant des États-Unis. Aux origines de la coopération, il est ainsi

indéniable que les États-Unis ont été déclencheurs de ce rapprochement qui leur permettait d'avoir un certain contrôle sur la région et de régler la question allemande⁷. On peut se demander si ce rapprochement forcé post conflit ne serait pas la raison principale du dysfonctionnement de la coopération.

Le rapport diplomatique et économique des deux nations avec les États-Unis constitue aujourd'hui un enjeu majeur. À l'heure où une certaine insécurité s'installe au sujet de la fameuse protection étasunienne pour les pays européens, les positions franco-allemandes divergent à nouveau. Les déclarations françaises et allemandes des derniers jours confirment ce qui a été exposé ci-dessus : volonté d'indépendance et de réserve se font face. Si l'autonomie stratégique reste un enjeu majeur pour les États, qu'elle soit nationale ou européenne, réfléchir au devenir de la dépendance européenne aux importations d'armes américaines paraît crucial.

Un projet d'une Europe de défense remis en cause

La continuité et le déroulement des programmes semblent donc menacés par ces désaccords profonds. Mais peut-on dire pour autant que cette coopération est vouée à l'échec ?

Rien n'est moins sûr. Si la mise en place de programmes d'armements interétatiques peut s'avérer complexe, elle est néanmoins cruciale et est au centre d'un projet plus ambitieux : celui d'une Europe de défense. Un échec de cette coopération représenterait un désastre politique et une remise en question de la possibilité d'une Europe souveraine et forte au niveau militaire et défensif. À l'heure où les États mettent en avant le projet de défense européenne, la

⁷ STÜRMER, Michael. *Sept décennies de relations franco-allemandes 1918-1988*. Presses Sorbonne Nouvelle, 1988, pp. 185-195. Disponible sur : <https://books.openedition.org/psn/3518>.

coopération franco-allemande en matière d'armement s'inscrit dans cette perspective. La France et de nombreux autres États membres ont dès ce début d'année tenu à rappeler la force de leur union et tenté de réagir d'une seule voix face à la menace que représente la Russie. Il n'est pas aisé de déterminer si les nations arriveront à passer outre les défis et enjeux qu'elles rencontrent, mais une chose est sûre : les prochains mois nous indiqueront l'avenir de l'Union Européenne en tant que telle, à travers ce fameux projet de défense européenne. Entre espoir d'une harmonisation urgente et désillusion, la frontière est mince.



publication@jeunes-ihedn.org